



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

APPENDICE 25

au Règlement des radiocommunications

Genève, 1959

**Plan d'allotissement de fréquences
aux stations côtières radiotéléphoniques
fonctionnant dans les bandes exclusives
du service mobile maritime
entre 4000 et 23000 kHz**

(voir l'article 7 du Règlement des radiocommunications, Genève, 1959)



Secrétariat général de
l'Union internationale des télécommunications
GENÈVE

APPENDICE 25

au Règlement des radiocommunications
Genève, 1959

**Plan d'allotissement de fréquences
aux stations côtières radiotéléphoniques
fonctionnant dans les bandes exclusives
du service mobile maritime
entre 4 000 et 23 000 kHz**

(voir l'article 7 du Règlement des radiocommunications, Genève, 1959)



Secrétariat général de
l'Union internationale des télécommunications
GENÈVE

APPENDICE 25

au Règlement des radiocommunications
Genève, 1959

**Plan d'allotissement de fréquences aux stations côtières radiotéléphoniques
fonctionnant dans les bandes exclusives du service mobile maritime entre
4 000 et 23 000 kHz**

Note 1 Les puissances indiquées dans le Plan ci-dessous sont les puissances moyennes, telles qu'elles sont définies au numéro 96 du présent Règlement.

Note 2 Il est recommandé aux pays qui désirent mettre en service des fréquences supplémentaires de demander le concours du Comité international d'enregistrement des fréquences, lors du choix des fréquences en question, afin d'éviter des brouillages nuisibles aux assignations faites en conformité avec le Plan d'allotissement ci-dessous.

Section I

**Fréquences pour lesquelles la date du 3 décembre 1951 doit être insérée dans la
colonne 2a du Fichier de référence international des fréquences**

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
4371,1	Afrique du Sud	2	
	Iles de Cook ou Hervey	0,1	
	Malaisie	0,5	
	Nigeria	0,3	
	Nouvelle-Guinée néerlandaise	1	
	Nyasaland	0,03	
	République de Panama	2,5	
	Samoa occidental	0,25	
(à suivre)			

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
4371,1 (suite)	Singapore	0,5	
	Somalie (Administration italienne)	0,03	
	Ukraine	15	
	U.R.S.S. (Asie méridionale)	5	
	U.R.S.S. (Asie septentrionale)	15	
	U.R.S.S. (Europe)	15	
	U.R.S.S. (Extrême-Orient)	15	
	U.R.S.S. (Nord-Ouest)	15	
Uruguay	5		
4377,4	Etats-Unis d'Amérique (Ouest)	20	¹ Deuxième fréquence pour le Japon. ² Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Asie méridionale).
	Géorgie du Sud	0,3	
	Japon ¹	0,2	
	Pakistan	3,5	
	Papua et Territoire sous tutelle de la Nouvelle- Guinée	0,25	
	Royaume-Uni	20	
	U.R.S.S. (Asie méridionale) ² (Antenne directive, azimut 80°)	3	

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
4383,8	Afrique du Sud	3	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier. ² Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Extrême-Orient).
	Brésil	3	
	Danemark ¹	5	
	Ethiopie	2	
	Fidji	0,4	
	Inde (Sud)	5	
	Macau	0,15	
	Mexique	2,5	
	Norvège ¹	5	
	Suède ¹	5	
	Timor portugais	0,5	
U.R.S.S. (Extrême-Orient) ²	10		
4390,2	Cameroun	1	
	Chili (Sud)	0,1	
	Congo (République du)	1	
	Côte d'Ivoire	1	
	Dahomey	1	
	France	20	
	Gabon	1	
	Guinée	1	
(à suivre)			

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
4390,2 (suite)	Madagascar	1	
	Mali	1	
	Martinique	2	
	Mauritanie	1	
	Monaco	1	
	Nouvelle-Calédonie	1	
	Réunion	0,5	
	S. Pierre et Miquelon	0,5	
Togo	1		
4396,6	Allemagne ¹	6	¹ Deuxième fréquence pour l'Allemagne.
	Australie (Est)	1	
	Etats-Unis d'Amérique (Est)	20	
	Indonésie	3	
	République Arabe Unie (Région égyptienne)	3	
	Uruguay	5	
4403 (à suivre)	Ceylan	1	
	Cuba	3	
	Finlande	3	

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
4403 (suite)	Islande ¹	1	¹ L'Islande demande deux périodes quotidiennes de 40 minutes.
	Italie	10	
	Japon	2,5	
	Nouvelles-Hébrides	0,2	
4409,4	Allemagne	6	¹ Troisième fréquence pour les Etats-Unis d'Amérique (Est).
	Canaries	5	
	Chine (Centre)	3	² Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Asie septentrionale).
	Espagne	5	
	Etats-Unis d'Amérique (Est) ¹	20	³ Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Nord-Ouest).
	Iles Salomon/Aus	0,25	
	Kenya	0,5	
	Pologne	5	
	U.R.S.S. (Asie septentrionale) ²	5	
	U.R.S.S. (Nord-Ouest) ³	5 (HJ) 2 (HN)	
4415,8 (à suivre)	Angola ¹	1	¹ Le cas échéant, partage dans le temps de cette fréquence entre le Portugal, l'Angola, la Guinée portugaise, les Iles du Cap-Vert et S. Tomé et Príncipe d'une part, les Pays-Bas, Surinam et les Antilles néerlandaises d'autre part.
	Antilles néerlandaises ¹	1	
	Canada (Est et Centre)	12	
	Cap-Vert ¹	0,1	

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
4415,8 (suite)	Guinée portugaise ¹	0,1	¹ Le cas échéant, partage dans le temps de cette fréquence entre le Portugal, l'Angola, la Guinée portugaise, les Iles du Cap-Vert et S. Tomé et Príncipe d'une part, les Pays-Bas, Surinam et les Antilles néerlandaises d'autre part. ² Troisième fréquence pour le Japon. ³ Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Europe).
	Indes portugaises	0,5	
	Indonésie	0,5	
	Japon ²	0,2	
	Mozambique	0,5	
	Nouvelle-Zélande	1	
	Pays-Bas ¹	10	
	Portugal ¹	5	
	S. Tomé et Príncipe ¹	0,5	
	Surinam ¹	0,35	
	U.R.S.S. (Europe) ³	2	
Yougoslavie	1		
4422,2 (à suivre)	Chili (Nord)	0,2	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier. Deuxième fréquence pour ces trois pays. ² Deuxième fréquence pour la France.
	Colombie	2	
	Danemark ¹	5	
	Etats-Unis d'Amérique (Centre)	1	
	France ²	20	
	Gambie	0,7	
	Ghana	3	

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations	
(1)	(2)	(3)	(4)	
4422,2 (suite)	Hawaï	3	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier. Deuxième fréquence pour ces trois pays.	
	Inde (Nord)	5		
	Italie ³	10		
	Norvège ¹	5		³ Deuxième fréquence pour l'Italie.
	Philippines	3		
	Suède ¹	5		
	Vénézuéla	2		
4428,6 (à suivre)	Argentine (Sud) ¹	0,5	¹ Deuxième fréquence pour l'Argentine (Sud).	
	Bermudes	3	² Deuxième fréquence pour la Pologne.	
	Canada (Ouest)	0,4		
	Chine (Est)	10		
	Etats-Unis d'Amérique (Sud)	0,4		
	Grèce	3,5		
	Israël	3,5		
	Nicaragua	0,1		
	Nouvelle-Zélande	0,3		
	Pologne ²	2,5		

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
4428,6 (suite)	République Dominicaine	0,15	³ Deuxième fréquence pour le Royaume-Uni.
	Royaume-Uni ³	15	
	Turquie	3,5	
4434,9	Argentine (Nord)	20	¹ Deuxième fréquence pour les Etats-Unis d'Amérique (Est).
	Australie (Ouest)	0,25	
	Belgique	3	² Deuxième fréquence pour l'Ukraine.
	Bulgarie	0,5	
	Congo Belge	1	
	Etats-Unis d'Amérique (Est) ¹	20	
	Hongkong	3	
	Iran	1	
	Ukraine ²	5 (HJ) 3 (HN)	

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
8748,1	Afrique du Sud	2	
	Iles de Cook ou Hervey	0,1	
	Golfe persique	0,5 (HJ)	
	Groenland	0,05	
	Malaisie	0,5	
	République de Panama	2,5	
	Samoa occidental	0,25	
	Sierra Leone	0,5	
	Singapore	0,5	
	Ukraine	15	
	U.R.S.S. (Europe)	15	
	U.R.S.S. (Extrême-Orient)	15	
	U.R.S.S. (Nord-Ouest)	15	
Uruguay	1		
8754,4	Bahama	0,5	¹ L'Ethiopie utilisera cette fré- quence de 0800 à 1600 T.M.G.
	Etats-Unis d'Amérique (Ouest)	20	
	Ethiopie ¹	1	
	Géorgie du Sud	0,3	
	Iles Salomon/Aus	0,25	
	Indonésie	0,5	
	Japon ²	0,2	
	Royaume-Uni	20	
			² Deuxième fréquence pour le Japon.

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
8760,8	Afrique du Sud	3	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier. ² Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Asie méridionale: mer Caspienne et mer d'Aral)
	Australie (Ouest)	0,13	
	Cambodge	0,2	
	Chili (Sud)	0,1	
	Danemark ¹	5	
	Laos	0,2	
	Nicaragua	0,1	
	Norvège ¹	5	
	République Dominicaine	0,15	
	Suède ¹	5	
	U.R.S.S. (Asie méridionale) ² (Antenne directive, azi- mut 80°)	3	
Viêt-Nam	0,2		
8767,2	Cameroun	1	
	Congo (République du)	1	
	Côte d'Ivoire	1	
	Dahomey	1	
	(à suivre) France	20	

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
8767,2 (suite)	Gabon	1	
	Guinée	1	
	Hawaï	3	
	Inde (Sud)	5	
	Macau	0,15	
	Madagascar	1	
	Mali	1	
	Maroc	1	
	Martinique	2	
	Mauritanie	1	
	Monaco	1	
	Réunion	0,5	
	S. Pierre et Miquelon	0,5	
	Timor portugais	0,5	
Togo	1		
8773,6 (à suivre)	Birmanie	2,5	
	Etats-Unis d'Amérique (Est)	20	
	Papua et Territoire sous tutelle de la Nouvelle- Guinée	0,25	
	République Arabe Unie (Région égyptienne)	3	

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
8773,6 (suite)	U.R.S.S. (Asie septentrionale)	15	
8780	Ceylan Cuba Féroé Finlande Islande ¹ Italie Japon Nouvelle-Calédonie Nouvelles-Hébrides	1 3 0,2 3 1 10 2,5 1 0,2	¹ L'Islande demande deux périodes quotidiennes de 40 minutes.
8786,4 (à suivre)	Allemagne Antilles néerlandaises Argentine (Sud) ¹ Bulgarie Canada (Est et Centre) Canaries Congo Belge	6 1 (HJ) 1 0,5 12 5 1	¹ Deuxième fréquence pour l'Argentine (Sud).

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
8786,4 (suite)	Espagne	5	² Le cas échéant, partage dans le temps entre l'Inde (Nord) et la Nouvelle-Zélande.
	Inde (Nord) ²	5	
	Nouvelle-Zélande ²	5	³ Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Europe).
	Surinam	0,35 (HJ)	
	U.R.S.S. (Europe) ³	2	
8792,8	Angola ¹	1	¹ Le cas échéant, partage dans le temps de cette fréquence entre le Portugal, l'Angola, la Guinée portugaise, les Iles du Cap-Vert et S. Tomé et Príncipe d'une part, et les Pays-Bas d'autre part.
	Cap-Vert ¹	0,1	
	Chine (Centre)	3	
	Gilbert et Ellice	0,25	
	Guinée portugaise ¹	0,1	
	Indes portugaises	0,5	
	Mexique	2,5	
	Pays-Bas ¹	10	² Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Nord-Ouest: Océan Arctique).
	Philippines	1	
	Pologne	5	
	Portugal ¹	5	
	S. Tomé et Príncipe ¹	0,5	
	U.R.S.S. (Nord-Ouest) ²	3	
Uruguay	5		

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
8799,2	Chili (Nord)	0,2	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier. Deuxième fréquence pour ces trois pays. ² Deuxième fréquence pour la France. ³ Deuxième fréquence pour l'Italie. ⁴ Troisième fréquence pour le Japon. ⁵ Deuxième fréquence pour l'Ukraine. L'Ukraine n'utilisera pas cette fréquence en dehors des périodes de 0200 à 0800 T.M.G. et de 1000 à 2000 T.M.G.
	Colombie	2	
	Danemark ¹	5	
	Etats-Unis d'Amérique (Nord et Centre)	1	
	France ²	20	
	Indonésie	3	
	Italie ³	10	
	Japon ⁴	0,2	
	Mozambique	0,5	
	Nigeria	0,3	
	Norvège ¹	5	
	Seychelles	0,5	
	Suède ¹	5	
	Ukraine ⁵	5	
U.R.S.S. (Asie méridionale) (Antenne directive, azimut 80°)	3		
Vénézuéla	2		
8805,6	Australie (Est)	1	¹ Le cas échéant, partage dans le temps avec le Royaume-Uni.
	Belgique ¹	3	
(à suivre)			

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
8805,6 (suite)	Bermudes	3	² Deuxième fréquence pour le Royaume-Uni.
	Brésil (Sud du 21° Sud)	3	
	Hongkong	1	³ Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Extrême-Orient).
	Iran	1	
	Kenya	0,5	
	Royaume-Uni ²	15	
	U.R.S.S. (Extrême-Orient) ³	15	
	Yougoslavie	2	
8811,9	Allemagne ¹	6	¹ Deuxième fréquence pour l'Allemagne.
	Argentine (Nord)	20	
	Chine (Est)	5	² Deuxième fréquence pour les Etats-Unis d'Amérique (Est).
	Etats-Unis d'Amérique (Est) ²	20	
	Fidji	0,5	³ Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Asie septentrionale à l'Est du méridien 60° E).
	Gambie	0,7	
	Ghana	3	
	Grèce	3,5	
	Israël	3,5	
	Pakistan	3,5	
	Turquie	3,5	
	U.R.S.S. (Asie septentrionale) ³	10	

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
13 133,5	Argentine	0,5	
	Groenland	0,05	
	Nigeria	0,5	
	Nouvelle-Guinée néerlandaise	1	
	République de Panama	2,5	
	Ukraine	15	
	U.R.S.S. (Europe)	15	
	U.R.S.S. (Extrême-Orient)	15	
U.R.S.S. (Nord-Ouest)	15		
13 140,5	Bahama	0,5	
	Bermudes	3	
	Cambodge	0,2	
	Fidji	0,5	
	Laos	0,2	
	Royaume-Uni	20	
	U.R.S.S. (Asie septentrionale)	15	
	Viêt-Nam	0,2	

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
13 147,5	Australie (Est)	1	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier. ² Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Extrême-Orient).
	Colombie	2,5	
	Danemark ¹	5	
	Norvège ¹	5	
	Pakistan	3	
	Suède ¹	5	
	U.R.S.S. (Extrême-Orient) ²	15	
	Vénézuéla	2,5	
13 154,5	Cameroun	1	
	Congo (République du)	1	
	Côte d'Ivoire	1	
	Dahomey	1	
	France	20	
	Gabon	1	
	Guinée	1	
	Indes portugaises	0,5	
	Japon	2,5	
	Macau	0,15	
Madagascar	1		

(à suivre)

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
13 154,5 (suite)	Mali	1	
	Maroc	1	
	Martinique	2	
	Mauritanie	1	
	Mozambique	0,5	
	Timor portugais	0,5	
	Togo	1	
13 161,5	Chine (Est)	5	¹ Deuxième fréquence pour l'Ukraine. ² Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Europe).
	Etats-Unis d'Amérique (Est)	20	
	Iran	1	
	Ukraine ¹	5	
	U.R.S.S. (Europe) ²	10	
13 168,5	Australie (Ouest)	0,13	
	Brésil	3	
	Cuba	3	
	Finlande	3	
(à suivre)			

Fré- quence en kHz (1)	Pays ou zone (2)	Puis- sance en kW (3)	Observations (4)
13 168,5 (suite)	Islande ¹ Italie Philippines U.R.S.S. (Asie méridionale) ² (Antenne directive, azimut 80°)	1 10 0,4 3	¹ L'Islande demande deux périodes quotidiennes de 40 minutes. ² Aucun brouillage nuisible ne doit être causé par les stations côtières de l'U.R.S.S. aux sta- tions côtières italiennes.
13 175,5	Angola ¹ Antilles néerlandaises ¹ Canada (Est) Cap-Vert ¹ Guinée portugaise ¹ Hawaï Hongkong Inde (Sud) Pays-Bas ¹ Portugal ¹ S. Tomé et Príncipe ¹ Surinam ¹	1 1 12 0,1 0,1 3 3 5 10 5 0,5 0,35	¹ Le cas échéant, partage dans le temps de cette fréquence avec le Portugal, l'Angola, la Guinée portugaise, les Iles du Cap-Vert et S. Tomé et Príncipe d'une part, et les Pays-Bas, Surinam et les Antilles néerlandaises d'autre part.

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
13 182,5	Allemagne	6	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier. Deuxième fréquence pour ces trois pays.
	Argentine (Nord)	10	
	Danemark ¹	5	
	Etats-Unis d'Amérique (Ouest)	20	² Deuxième fréquence pour la France.
	France ²	10	³ Deuxième fréquence pour l'Italie.
	Inde (Nord)	5	⁴ Deuxième fréquence pour le Japon.
	Italie ³	10	
	Japon ⁴	0,2	⁵ Deuxième fréquence pour les Pays-Bas.
	Norvège ¹	5	
	Pays-Bas ⁵	10	
	Pologne	5	
Suède ¹	5		
Yougoslavie	5		
13 189,5	Afrique du Sud	3	¹ Le cas échéant, partage dans le temps avec le Royaume-Uni.
	Belgique ¹	3	
	Chine (Centre)	3	
	Congo Belge	1	
	Grèce	3,5	
	Israël	3,5	
(à suivre)			

Fré- quence en kHz (1)	Pays ou zone (2)	Puis- sance en kW (3)	Observations (4)
13 189,5 (suite)	Mexique	2,5	² Deuxième fréquence pour le Royaume-Uni.
	Nouvelle-Zélande	5	
	Royaume-Uni ²	15	
	Turquie	3,5	
13 196,5	Allemagne ¹	6	¹ Deuxième fréquence pour l'Allemagne.
	Canaries	5	² Deuxième fréquence pour les Etats-Unis d'Amérique (Est).
	Chili	0,1	
	Espagne	5	³ Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Asie septentrionale à l'Est du méridien 60° E).
	Etats-Unis d'Amérique (Est) ²	20	
	Gambie	0,7	⁴ Troisième fréquence pour l'U.R.S.S. (Extrême-Orient).
	Indonésie	3	⁵ Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Nord-Ouest).
	République Arabe Unie (Région égyptienne)	3	
	U.R.S.S. (Asie septentrionale) ³	10	
	U.R.S.S. (Extrême-Orient) ⁴	10	
	U.R.S.S. (Nord-Ouest) ⁵	5	
	Uruguay	5	

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
17 293,5	Brésil	3	
	Ukraine	15	
	U.R.S.S. (Europe)	15	
	U.R.S.S. (Nord-Ouest)	15	
	Viêt-Nam	2	
17 300,5	Australie (Est)	1	¹ Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Asie septentrionale).
	Royaume-Uni	20	
	U.R.S.S. (Asie septentrionale) ¹	5	
	U.R.S.S. (Extrême-Orient)	5	
17 307,5	Argentine (Nord)	5	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier.
	Danemark ¹	5	
	Hawaï	3	
	Inde (Nord)	5	
	Norvège ¹	5	
	Suède ¹	5	
17 314,5 (à suivre)	Brésil	3	
	France	20	
	Japon	2,5	

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
17 314,5 (suite)	Maroc	1	
	Martinique	2	
17 321,5	Chine (Centre)	3	¹ Deuxième fréquence pour l'Ukraine. ² Troisième fréquence pour l'U.R.S.S. (Europe).
	Etats-Unis d'Amérique (Est)	20	
	Philippines	1	
	Ukraine ¹	5	
	U.R.S.S. (Europe) ²	10	
17 328,5	Cuba	3	¹ L'Islande demande deux périodes quotidiennes de 40 minutes.
	Finlande	3	
	Islande ¹	1	
	Italie	10	
	Nouvelle-Zélande	5	
17 335,5	Angola ¹	1	¹ Le cas échéant, partage dans le temps de cette fréquence entre le Portugal, l'Angola, les Iles du Cap-Vert, la Guinée portugaise, S. Tomé et Príncipe d'une part, les Pays-Bas, Surinam et les Antilles néerlandaises d'autre part.
	Antilles néerlandaises ¹	1	
	Canada (Est)	12	
	Cap-Vert ¹	0,1	

(à suivre)

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
17335,5 (suite)	Chili	0,1	¹ Le cas échéant, partage dans le temps de cette fréquence entre le Portugal, l'Angola, les Iles du Cap-Vert, la Guinée portugaise, S. Tomé et Príncipe d'une part, et les Pays-Bas, Surinam et les Antilles néerlandaises d'autre part. ² Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Extrême-Orient).
	Guinée portugaise ¹	0,1	
	Inde (Sud)	5	
	Macau	0,15	
	Mozambique	0,5	
	Pays-Bas ¹	10	
	Pologne	5	
	Portugal ¹	5	
	S. Tomé et Príncipe ¹	0,5	
	Surinam ¹	0,35	
	Timor portugais	0,5	
U.R.S.S. (Extrême-Orient) ²	5		
17342,5 (à suivre)	Afrique du Sud	3	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier. Deuxième fréquence pour ces trois pays.
	Allemagne	6	
	Danemark ¹	5	
	Etats-Unis d'Amérique (Ouest)	20	² Deuxième fréquence pour la France.
	France ²	20	³ Deuxième fréquence pour l'Italie.
	Italie ³	10	
	Norvège ¹	5	

Fré- quence en kHz (1)	Pays ou zone (2)	Puis- sance en kW (3)	Observations (4)
17342,5 (suite)	Pakistan	1	⁴ Deuxième fréquence pour les Pays-Bas.
	Pays-Bas ⁴	10	
	Suède ¹	5	⁵ Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Europe).
	U.R.S.S. (Europe) ⁵	2	
17349,5	Belgique ¹	3	¹ Le cas échéant, partage dans le temps avec le Royaume-Uni.
	Chine (Est)	15	
	Grèce	3,5	² Deuxième fréquence pour le Royaume-Uni.
	Israël	3,5	
	Royaume-Uni ²	15	
	Turquie	3,5	
	Vénézuéla	2,5	
	Yougoslavie	5	
17356,5 (à suivre)	Allemagne ¹	6	¹ Deuxième fréquence pour l'Allemagne.
	Canaries	5	
	Espagne	5	² Deuxième fréquence pour les Etats-Unis d'Amérique (Est).
	Etats-Unis d'Amérique (Est) ²	20	
	Indonésie	3	
	République Arabe Unie (Région égyptienne)	3	

Fré- quence en kHz (1)	Pays ou zone (2)	Puis- sance en kW (3)	Observations (4)
17356,5 (suite)	U.R.S.S. (Asie septentrionale) ³ U.R.S.S. (Nord-Ouest) ⁴ Uruguay	15 5 3	³ Utilisation à l'Est du Méridien 60° E. ⁴ Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Nord-Ouest).

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
22 653,5	Chili	0,2	
	Ukraine	15	
	U.R.S.S. (Nord-Ouest)	15	
	Viêt-Nam	2	
22 660,5	Pakistan	1	
	Royaume-Uni	20	
	U.R.S.S. (Extrême-Orient)	15	
22 667,5	Australie (Est)	1	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier. ² Deuxième fréquence pour le Japon.
	Danemark ¹	5	
	Finlande	3	
	Japon ²	0,2	
	Norvège ¹	5	
	Suède ¹	5	
	Vénézuéla	2,5	
22 674,5	France	10	
	Philippines	1	

Fré- quence en kHz (1)	Pays ou zone (2)	Puis- sance en kW (3)	Observations (4)
22 681,5	Chine (Centre)	3	¹ Deuxième fréquence pour l'U.R.S.S. (Nord-Ouest).
	Etats-Unis d'Amérique (Est)	20	
	U.R.S.S. (Europe)	10	
	U.R.S.S. (Nord-Ouest) ¹	5	
22 688,5	Afrique du Sud	3	¹ Deuxième fréquence pour la Pologne.
	Italie	10	
	Japon	2,5	
	Pologne ¹	2,5	
22 695,5	Etats-Unis d'Amérique (Ouest)	20	
	Pays-Bas	10	
	Portugal	5	
22 702,5	Allemagne	6	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier. Deuxième fréquence pour ces trois pays.
	Argentine (Nord)	10	
	Danemark ¹	5	
(à suivre)			

Fré- quence en kHz (1)	Pays ou zone (2)	Puis- sance en kW (3)	Observations (4)
22 702,5 (suite)	France ² Inde (Sud) Italie ³ Norvège ¹ Suède ¹	10 5 10 5 5	¹ Partage dans le temps entre les stations situées au Danemark, en Norvège et en Suède, par accord particulier. Deuxième fréquence pour ces trois pays. ² Deuxième fréquence pour la France. ³ Deuxième fréquence pour l'Italie.
22 709,5	Belgique ¹ Chine (Nord) Pologne Royaume-Uni ²	3 10 5 15	¹ Le cas échéant, partage dans le temps avec le Royaume-Uni. ² Deuxième fréquence pour le Royaume-Uni.
22 716,5	Allemagne ¹ Canaries Espagne Etats-Unis d'Amérique (Est) ² Inde (Nord)	6 5 5 20 10	¹ Deuxième fréquence pour l'Allemagne. ² Deuxième fréquence pour les Etats-Unis d'Amérique (Est).

Section II

Fréquences pour lesquelles la date du 4 décembre 1951 doit être insérée dans la colonne 2b du Fichier de référence international des fréquences.

Fré- quence en kHz	Pays ou zone	Puis- sance en kW	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)
4377,4	Argentine	0,5	
4383,8	Chili	0,2	
4403	Argentine Congo Belge	0,5 0,25	
4415,8	Argentine	0,5	
4422,2	Brésil	3	
4428,6	Yougoslavie	2	
8760,8	Argentine	0,5	
8767,2	Argentine	0,5	
8773,6	Chili	0,2	
8780	Chili Congo Belge	0,1 0,25	

Fré- quence en kHz (1)	Pays ou zone (2)	Puis- sance en kW (3)	Observations (4)
8786,4	Antilles néerlandaises Chili Surinam	1 (HN) 0,1 0,35 (HN)	
8792,8	Chili	0,1	
8799,2	Argentine Brésil ¹	0,5 3	¹ Sur cette fréquence, notification postérieure à celle de l'Argentine.
13 140,5	Chili	0,1	
13 154,5	Chili	0,2	
13 168,5	Chili	0,2	
13 175,5	Argentine	0,5	
13 189,5	Brésil	3	
17 321,5	Iran	1	
22 674,5	Israël	3,5	
22 681,5	Iran	1	